



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les commerçants et les Autorités veulent œuvrer de concert à la valorisation du centre-ville de Neuchâtel; un délégué est chargé de coordonner les actions

Une même flamme pour le cœur de la ville

Les Autorités communales et les commerçants ont dit ce jour au cours d'une conférence de presse leur volonté d'œuvrer de concert afin de valoriser le centre-ville de Neuchâtel. Ce large consensus est le fruit d'une réflexion initiée voici un an sous la houlette de la Haute Ecole de gestion Arc (HEG Arc). A l'initiative de la Ville, des ateliers participatifs ont été organisés, qui ont réuni une soixantaine de commerçants.

Conscientes du rôle essentiel que joue le centre-ville de Neuchâtel en général et ses acteurs économiques en particulier, les Autorités communales ont mené une réflexion de fond sur la stratégie à entreprendre pour renforcer les activités économiques du lieu. Trois ateliers de travail ont ainsi été conduits par Nicolas Babey, professeur à la HEG Arc, lequel a relevé le caractère innovant de la démarche. Ces ateliers ont réuni les commerçants, mais aussi le Conseil communal, la Commission spéciale «développement économique» et des chefs de service.

Au final, une stratégie a été arrêtée, qui a reçu l'appui de l'ensemble des partenaires. Pour l'essentiel, la Ville s'est engagée, d'une part, à mieux mettre en valeur le cadre de la Ville, dont ses bâtiments emblématiques, considérant en effet que l'urbanisme et l'architecture constituent des éléments-clés du développement commercial. Et, d'autre part, à mettre des compétences professionnelles à disposition des acteurs économiques.

Un délégué au centre-ville

Un délégué au centre-ville vient ainsi d'être nommé, dont une des tâches consistera à mettre en œuvre les différentes actions et animations qui seront proposées par les commerçants. Jean-Marc Boerlin devra également produire et gérer des événements. Pour ce faire, il pourra compter sur le groupe de coordination qui sera mis en place au sein de l'Administration communale.

De même, Jean-Marc Boerlin recevra également l'appui des commerçants, qui ont appelé de leurs vœux la création d'une telle fonction, ainsi que l'ont rappelé Susanne Dändliker et Philippe Brolly. Ceux-ci ont également affirmé la volonté des commerçants de simplifier leur structure associative afin de renforcer leur partenariat avec la Ville.

Le nouveau délégué peut faire valoir sa connaissance du terrain. En tant qu'ancien commerçant au centre-ville de Neuchâtel, il connaît les atouts du lieu, mais aussi ses points d'amélioration. *«Il s'agira d'entreprendre diverses démarches pour assurer une organisation et des animations qui offriront aux Neuchâteloises et aux Neuchâtelois une ville attractive et facile d'accès, et qui fassent mieux connaître Neuchâtel au-delà de nos frontières.»*

Les fêtes de fin d'année en ligne de mire

Le Président de la Ville Olivier Arni a salué la dynamique positive qui s'est instaurée entre les autorités communales et les acteurs économiques du centre-ville. D'entente avec le président de la Commission spéciale «développement économique» du législatif, Christophe Schwarb, il a également dit la volonté de la Ville de ne pas perdre de temps et de créer rapidement les conditions propices à une mise en valeur du centre-ville. Preuve en est qu'une première action a déjà été menée – la végétalisation du Ruau –, qui a rencontré un vif succès. *«Notre prochaine grande étape, ce sera les fêtes de fin d'année»*. Un certain nombre d'actions ont déjà été identifiées pour 2014. Elles seront précisées et concrétisées d'entente avec le nouveau délégué.

Neuchâtel, le 17 septembre 2013

Direction de l'urbanisme,
de l'économie
et de l'environnement

Renseignements complémentaires: Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement, tél. 032 717 76 01

**Nicolas Babey, professeur à la
Haute école de gestion Arc, +41 78 613 56 07**